

PUBLICITE PREALABLE POUR UN FOOD TRUCK OU STAND DE RESTAURATION A L'OCCASION DE LA FÊTE DES VOISINS

VENDREDI 23 MAI 2025 - 19H-22H - PLACE HENRY WOLF

La ville de Meudon organise son habituel repas géant pour la fête des voisins, le vendredi 23 mai 2025 de 19h à 22h sur la place Henry Wolf de Meudon-la-Forêt.

Nous recherchons :

- un food truck ou stand de restauration salé + boissons (soft)
- un food truck ou stand de restauration sucré + boissons (soft)

// Informations pratiques

Date de fin de remise : 15/03/2025

Jours et horaires :

La manifestation a lieu le vendredi 23 mai 2025 de 19h à 22h place Henry Wolf. Public attendu : environ 500 personnes.

Les food-truck/stands de restauration devront, dans la mesure du possible, être autonomes en électricité. Dans le cas contraire, selon le bilan de puissance transmis, une arrivée électrique pourra être mise à disposition.

Une redevance de 12,50 € sera perçue par la Ville pour l'occupation de l'espace public conformément à la délibération du conseil municipal du 12 décembre 2024 N°86/2024 – Revalorisation des tarifs des droits d'occupation du domaine public.

Contact

Contactez par mail audrey.bagot@mairie-meudon.fr

// Process de candidature

Pour candidater à cette offre, merci de compléter les informations ci-après accompagnées de l'ensemble des pièces jointes :

- Ce formulaire complété
- Extrait de Kbis de moins de 3 mois
- Carte de commerçant ambulant à jour
- Attestation d'assurance de responsabilité civile ou professionnelle à jour
- Attestation de formation en matière d'hygiène alimentaire
- RIB

- Copie de la carte grise du camion si Food truck
- **Carte des produits vendus avec les tarifs**
- Liste du matériel utilisé avec la puissance électrique (préciser si autonome ou non électricité)
- Copie de la carte d'identité de la personne physique par laquelle ou par l'intermédiaire de laquelle l'emplacement est demandé ainsi que du permis de conduire

Nom :

Prénom :

Société :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Numéro de RCS :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Site internet :

Liste des équipements nécessitant un branchement + puissance :

Ce dossier et les pièces jointes sont à renvoyer par mail en pdf à audrey.bagot@mairie-meudon.fr avant le 15 mars 2025.

Tout dossier non complet ou arrivé après la date ne pourra être pris en compte.